



Nature en pays d'ARVERT

Association 'Natvert'
1 place Jacques LACOMBE
Mairie 17530 ARVERT

Tél : 06 85 74 27 38

Site internet : <http://www.natvert.fr>

Compte rendu de la conférence du 25 novembre à ARVERT (salle des fêtes)

sur :

Le littoral de la presqu'île d'ARVERT Evolution et Protection

C'est un public nombreux, plus de 140 personnes, et intéressé, qui s'est déplacé à la salle des fêtes d'ARVERT pour approfondir un sujet sensible au coeur de chacun d'entre-nous :

Les espaces naturels de la presqu'île, que fait-on, et que pouvons-nous faire de plus pour les préserver ?

Le président, JP Boisnard a introduit la conférence en remerciant les élus présents (plusieurs maires) , en remerciant JP TALLIEU, Président de la Communauté d'Agglomération ROYAN-ATLANTIQUE, et Bernard GIRAUD vice président pour l'aide apportée dans sa réalisation.

Ces espaces sont très diversifiés : le littoral, mais aussi la forêt, les terres agricoles, les marais et l'eau douce, les claires ostréicoles; ils sont soumis à des réglementations spécifiques et sont souvent gérés par des organismes différents. Ils font l'objet de très fortes pressions liées au développement du tourisme et à l'urbanisation.

Simulation de la montée du niveau de la mer



A l'appui de deux exemples (plage de l'Embellie et le marais doux) caractérisant une inquiétude grandissante, Jean-Pierre Boisnard a lancé le débat par la citation de Pablo NERUDA :

"La nature s'est infligée un cruel châtement ...l'homme"

Dans un premier temps, Melle Clémentine GUILLAUD en charge des espaces naturels sensibles à la CARA a présenté les **outils** (règles et textes régissant les espaces et espèces protégés) en précisant notamment les zones concernées NATURA 2000, les massifs forestiers (La Coubre, les Combots), les marais doux et salés (Bréjat, Saint-Augustin, et bords de SEUDRE). Ensuite, elle a répertorié tous les **acteurs** nationaux et régionaux intervenant dans la chaîne de prise de décision d'aménagement du territoire en précisant leur fonction et leur mode d'intervention.



Mesures de protection du territoire et Gestion des milieux naturels

I - Mesures de protection du territoire
A- Echelon Européen
 Natura 2000

B- Echelon National
 1. Sites classés
 2. Sites inscrits
 3. Forêt de protection

C- Echelon local
 1. ZPPAUP
 2. Arrêté préfectoral de protection de biotope
 3. Maîtrise foncière
 4. Outil de planification
 5. Outil d'inventaire

II - Les acteurs

III - Le littoral de la presqu'île d'Arvert



... A la découverte d'une superposition de mesures de protection

Site NATURA 2000 : Marais de la Seudre



Surface : 14 001 ha

Remarquable complexe associant milieu estuarien soumis aux marées, vasières, anciens marais salants partiellement reconvertis pour l'aquaculture, réseau de chenaux et d'étiers saumâtres, prairies pâturées ou fauchées.

Espèces présentes

Cistude d'Europe



Lucane cerf-volant

Loutre



Alose feinte

Esturgeon



Aigrette garzette : Reproduction. Hivernage.
 Avocette élégante : Reproduction. Etape migratoire.
 Balbuzard pêcheur : Etape migratoire.
 Barge à queue noire : Hivernage. Etape migratoire.
 Bernache cravant : Hivernage.
 Busard cendré, Busard des roseaux : Reproduction.
 Busard Saint-Martin : Hivernage.
 Canard souchet : Reproduction.
 Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin : Etape migratoire.
 Chevalier gambette : Reproduction. Etape migratoire.
 Cigogne blanche : Reproduction.
 Echasse blanche : Reproduction.
 Gorgebleue à miroir : Reproduction.
 Grand Gravelot : Hivernage. Etape migratoire.
 Héron cendré : Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.
 Héron garde-bœufs : Reproduction.
 Martin-pêcheur d'Europe : Reproduction. Hivernage.
 Milan noir : Reproduction.
 Pie-grièche écorcheur : Reproduction.
 Pluvier argenté : Etape migratoire.
 Spatule blanche : Etape migratoire.
 Sterne caugek : Hivernage. Etape migratoire.
 Sterne naine, Sterne pierregarin : Etape migratoire.
 Vanneau huppé : Reproduction.

Site NATURA 2000 : Presqu'île d'Arvert



Surface : 9725 ha

Massif forestier littoral développé sur un système de dunes. Présence d'un marais tourbeux (Marais de Bréjat) et de prairies humides (Marais de Saint-Augustin)

Habitats naturels présents

Forêts sempervirente à Pins maritimes ou chênes verts

Dunes côtières fixées à végétation herbacée

Espèces présentes

Cistude d'Europe



Lucane cerf-volant



Loutre



Hivernage : Bécassine des marais, Bruant des neiges, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Goéland argenté, Grande Aigrette, Hibou des marais, Macreuse noire, Mouette tridactyle, Plongeon catmarin.
Hivernage et Etape migratoire : Aigrette garzette, Avocette élégante, Barge à queue noire, Barge rousse, Bécasseau maubèche, Bécasseau sanderling, Bernache cravant, Canard chipeau, Canard pilet, Canard siffleur, Chevalier gambette, Courlis cendré, Cygne tuberculé, Goéland cendré, Goéland marin, Grand Cormoran, Grand Gravelot, Grèbe huppé, Huitrier pie, Mouette rieuse, Oie cendrée, Pluvier argenté, Sarcelle d'hiver, Sterne caugek.
Etape migratoire : Balbuzard pêcheur, Bécasseau cocorli, Chevalier aboyeur, Chevalier culblanc, Chevalier guignette, Courlis corlieu, Faucon émerillon, Goéland leucopnée, Harle bièvre, Harle huppé, Labbe pomarin, Marouette ponctuée, Pluvier doré, Spatule blanche, Sterne naine, Sterne pierregarin, Tournepièce à collier.
Reproduction : Busard cendré, Cigogne blanche, Faucon hobereau, Gorgebleue à miroir, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Rousserolle turdoïde.
Reproduction et Hivernage et Etape migratoire : Busard des roseaux, Canard colvert, Gravelot à collier interrompu, Héron cendré, Tadome de Belon.
Reproduction et Hivernage : Butor étoilé, Grèbe castagneux



Ces organismes travaillent en concertation étroite avec la population par l'intermédiaire des représentants légaux que sont les communes, les communautés d'Agglomération, et les fonctions administratives (Préfecture et services de l'Etat associés : DDE , ONF, IFREMER, etc...)



Le sujet était à priori ardu et compliqué à présenter, un grand **Bravo** pour l'avoir rendu clair, concis et très intéressant.

Dans un second temps, Guy ESTEVE, expert des espaces naturels de notre presqu'île, nous a présenté l'évolution du littoral des cotes de la presqu'île, du nord (Pertuis de Maumusson) au sud (BARZAN).



Cette présentation reposant sur une cinquantaine d'années d'observations et d'analyses a permis de comprendre :

- les modes d'érosion et d'engraissement des plages sableuses, dus aux marées (flux, jusant) et vents dominants,
- la formation et les déplacements des bancs de sable.
- l'efficacité des moyens de protection (fixation du sable par ganivelles, plantation d'oyats) ou déviation de courants (digues, enrochements)



Un large chapitre a été consacré à l'évolution de la baie de Bonne Anse (envasement et fermeture). La pointe s'est déplacée du sud vers l'est en s'engraissant, les chenaux d'évacuation de l'eau s'en trouvent modifiés en permanence et cela préfigure à terme, une probable fermeture totale de la baie.



Le vent, lui aussi, sculpte le littoral en déplaçant le sable ; la végétation est un excellent moyen naturel de fixation du sable, notamment l'oyat qui grâce à l'enchevêtrement de ses racines et sa capacité à pousser même partiellement enseveli, donne de bons résultats.



Les ganivelles en V ou en W assurent également de bonnes protections



Cette leçon mixte de géographie et de sciences de la nature, très documentée et illustrée, a passionné un public averti, et conquis !



Après les traditionnelles questions du public, Monsieur Bernard GIRAUD, adjoint au maire de ROYAN et vice-président de la CARA a conclu la soirée en indiquant sa volonté de pérenniser les travaux de l'observatoire du littoral et des espaces naturels afin d'appréhender la réalité des phénomènes contribuant à la dégradation des milieux, pour mieux en assurer la protection et la préservation.

Le livre de Guy ESTEVE décrivant tous ces éléments est disponible à la vente. Vous le trouverez dans l'onglet Bibliographie du site <http://www.natvert.fr>